

DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LA DISTRIBUTION DE  
PIEGES PONDOIRS

## **FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA DISTRIBUTION D'UN PIEGE PONDOIR QUARTIERS BEAUREGARD, MONTABERLET LA SOIE ET CHARPIEU**

La Ville de Décines-Charpieu est engagée dans la lutte contre la prolifération du moustique et notamment du moustique-tigre.

Dans ce cadre, la Ville a souhaité une distribution gracieuse de 500 pièges pondoirs (ciblant les larves) à destination des résidents des zones pavillonnaires des quartiers de Beauregard, de Montaberlet la Soie et de Charpieu. Pour une meilleure efficacité, cette action se doit d'être ciblée sur une partie du territoire, ainsi elle sera proposée les années suivantes dans différents quartiers afin qu'à terme des pièges soient déployés sur l'ensemble de la commune.

Cette demande ne vaut pas accord, la Ville se réserve le droit de refuser une demande si elle considère que le maillage est satisfait sur le secteur demandé. La demande est soumise à l'accord exprès de la Ville.

**Le piège remis devra impérativement être entretenu. Cette action étant une mesure compensatoire aux bons gestes quotidiens pour éviter l'eau stagnante, le bénéficiaire du piège s'engage à les adopter.**

### **Le demandeur**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :**

.....  
.....

**Code Postal : 69150 DECINES-CHARPIEU**

**Tél :** .....

.....

**Courriel :**

### **Pièces à fournir**

- Le présent formulaire dûment complété ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- La charte d'engagement dûment signée ;

## CHARTRE D'ENGAGEMENT

La Ville de Décines-Charpieu est engagée dans la lutte contre la prolifération du moustique et notamment du moustique-tigre.

Dans ce cadre, la Ville a souhaité une distribution gracieuse de 500 pièges pondoirs (ciblant les larves) à destination des résidents des zones pavillonnaires des quartiers de Beauregard, de Montaberlet la Soie et de Charpieu. Pour une meilleure efficacité, cette action se doit d'être ciblée sur une partie du territoire, ainsi elle sera proposée les années suivantes dans différents quartiers afin qu'à terme des pièges soient déployés sur l'ensemble de la commune.

En tant que bénéficiaire d'un piège pondoir, je m'engage aux côtés de la Ville dans la lutte contre la prolifération du moustique en éliminant les lieux de ponte autour de mon habitation en adoptant au quotidien les gestes suivants :

- Vider une fois par semaine les réceptacles ;
- Couvrir de façon hermétique toutes les réserves d'eau ;
- Ranger à l'abri de la pluie les objets pouvant servir de récipient ;
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ;
- Curer (gouttières, chenaux ...) pour assurer un bon écoulement des eaux ;
- Jeter les déchets de chantier ;
- Entretenir son jardin ;

Je m'engage à relayer l'information auprès de mes connaissances.

A.....

Le .....

Nom .....

Prénom .....

Signature

## DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR :

- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

Par exemple : une copie complète du dernier avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation, ou une quittance de loyer, ou une facture d'un fournisseur d'énergie aux mêmes nom et adresse que ceux figurant sur la facture d'achat du piège.

La date de la quittance de loyer ou de la facture du fournisseur d'énergie doit être de la même année que la date de la facture d'achat du piège.